Décembre 2014 - N°83

MAËL-CARHAIX

BULLETIN MUNICIPAL

LE MOT DU MAIRE

L'année 2014 s'achève, la population de notre région est toujours aussi inquiète au sujet de son avenir. En effet nous assistons en permanence à des arrêts d'activités, notamment dans le secteur de l'agro-alimentaire (liquidation d'abattoirs « volailles de Penalan » et dernièrement « Tilly-Sabco » à Guerlesquin) difficultés aussi dans le secteur du bâtiment (moins de permis de construire), et aussi dans le domaine travaux publics (moins de chantiers en cours) ; dans le domaine agri cole cela n'est pas brillant non plus avec des prix sans cesse tirés vers le bas pour le producteur à qui l'administration impose de plus en plus de normes ; mises en place, elles ont des conséquences sur les coûts de production. En 2015, nous allons assister à l'arrêt des quotas laitiers, espérons que les producteurs se retrouvent au niveau du prix de vente du litre de lait. Une demande supplémentaire en lait sera effective suite à l'installation de l'usine Synutra à Carhaix, mais cela suffira t'il pour tirer les prix vers le haut, nous le souhaitons bien sûr.

Concernant l'activité économique sur notre commune, en Septembre nous avons reçu (à la demande du Président de Poher communauté, M. Troadec), une délégation chinoise qui souhaitait visiter l'abattoir « Volailles de Pénalan », celle ci était composée du ministre conseiller économique de l'ambassade de Chine en France et du président de la branche française de Exim Bank of China. Cette délégation chinoise à été surprise de voir des outils de cette qualité à l'arrêt.

Et OUI, nous en sommes rendus là, nous avons sans doute oublié l'essentiel, pour faire tourner les outils industriels, il faut de la matière première, (c'est à dire de la volaille, du porc, du bovin, etc...) nous constatons que rien n'est fait afin d'encourager la production.

Concernant l'abattoir « Volailles de Pénalan », il y aurait un espoir de reprise, mais d'après l'éventuel repreneur, l'activité « abattage » serait arrêtée. Espérons que ce projet de reprise aboutisse, nous le souhaitons vivement et le soutiendrons.

En 2015, l'État va baisser ses dotations aux collectivités, celà se traduira par moins de recettes et moins d'investissements, et bien sûr, moins de projets, moins de travail (c'est la spirale qui nous entraîne vers le bas). D'autant plus que les communes se voient imposées la mise en place des rythmes scolaires depuis la rentrée de septembre ; dans l'ensemble cela s'est bien passé ; les enfants et leurs parents semblent satisfaits. Quelques améliorations ont été apportées au fur et à mesure de la mise en application.

Ces rythmes scolaires auront un coût pour la collectivité, un premier bilan doit étre fait au niveau de la CCKB à la fin du 1er trimestre.

La commune de Maël-Carhaix a quand même des projets pour les années à venir, nous allons vous en exposer les principaux :

Projet : Vestiaires neufs avec club house : afin d'accueillir nos sportifs dignement, ce projet sera accollé à la salle des sports.

Projet d'extension de la maison médicale : avec éventuellement acquisition de l'ancien dispensaire appartenant à l'OHS, ou création d'un complexe regroupant tout le corps médical et paramédical.

Ce dernier projet fait suite à la demande des deux médecins actuellement en place, qui souhaitent l'arrivée d'un troisième sur Maël-Carhaix.

La municipalité est au stade de la réflexion, notre souhait est bien sûr de maintenir, voire développer l'offre de soins, qui fait partie du vivier de l'emploi sur notre commune.

Nous tenons absolument à donner satisfaction au corps médical et paramédical, c'est pour cette raison que nous devons anticiper la demande en présentant de l'offre.

Autre projet : la salle polyvalente « Arc en ciel » nécessite des travaux importants au niveau toiture et isolation (qui sont d'origine).

Salles de classes à l'école publique : amélioration au niveau de l'accoustique.

Nous n'oublions pas les **Allées de boules** : une couverture sera à programmer.

Quant au complexe Kerfers, nous avons toujours des problèmes d'étanchéité (sur la partie « Cantine »). L'entreprise ne répondant plus aux réclamations de l'expert, nous allons être contraints de poursuivre cette affaire en justice, la commune devra prendre un avocat pour la défendre.

Nous avons procédé à l'ouverture de la « Garderie » et à suivre « la salle associative », ces locaux n'ayant pas de problèmes d'étanchéité.

Voilà présentés nos principaux axes de travail pour les années à venir. Je tiens également à remercier et à féliciter toutes les associations qui par leurs initiatives et leurs engagements au niveau de la commune, contribuent à l'animation de la vie locale.

Le conseil municipal, le personnel administratif, les employés communaux se joignent à moi pour vous souhaiter nos meilleurs vœux de santé et de bonheur pour 2015.

Bonne Année, Bloavez mad

le Maire

Alain Marzin

La cérémonie des voeux se tiendra à la salle polyvalente « Arc-en-ciel »
VENDREDI 9 JANVIER 2015 à 19h30
Toute la population de la commune y est cordialement invitée !

PERMANENCE DES ÉLUS

Le maire est présent tous les jours de 9h à 12h et sur rendez-vous.
Les adjoints sont présents : le samedi de 10h à 12h et sur rendez-vous.

INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE

Les nouvelles inscriptions peuvent se faire en mairie jusqu'au 31 décembre 2014. Il convient de se présenter muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

ÉTAT CIVIL 2E SEMESTRE 2014

NAISSANCES

Yzia LE BONHOMME,	18. rue du Château d'Eau	le 2 juillet 2014
Mathilde JOUAN,	3 Goas an Goll	le 6 juillet 2014
Kelyan Stéphane Johann Louis PHILIPPE,	11 Kergonan	le 8 juillet 2014
Marley Noah Yaël BOLEY SAMSON,	15 bis Quilliou Guéguen	le 25 juillet 2014
Alwena Denise Maria Yvette LE BORGNE,	1. Landelazec	le 13 août 2014
Garcia LOSTANLEN,	2 rue de Paule	le 17 août 2014
Maho Vincent JOUAN MER,	3 L'Enseigne	le 1er septembre 2014
Nicolas Quentin BLUMEN SION,	9 Goeffrac'h	le 24 octobre 2014
Mathis PRIER,	15 Ter Quilliou Guéguen	le 29 octobre 2014
Malo LE FLOC'H,	3 Pen Hiel	le 30 octobre 2014
Louise LE GUILLOUX,	8. Croas Hent Quéré	le 2 novembre 2014
Thylia Hélène Jeanine GUILLEMOT,	18. Kerbourou	le 16 novembre 2014
Mila LE CORRE,	20, rue du Château d'Eau	le 14 décembre 2014

MARIAGES

Emmanuel Philippe SORTAIS & Shadia MARZOUGUI,	le 12 juillet 2014
Sébastien Philippe Marie BOULIC & Floriane Françoise Hélène QUÉMÉNER,	le 2 août 2014
Eric BLANCHARD & Marie Laure HENRY,	le 9 août 2014
Fabien LE GALL & Emilie GARANDEL,	le 16 août 2014
Pierre LE MOAL & Nathalie LE GUILLOU,	le 23 août 2014
Yann GUILLEMOT & Christelle Gaëlle PESSEL,	le 13 septembre 2014
Joël Marie Roger Luc BILLAUD & Françoise Odette Martine CALIA,	le 30 septembre 2014

DÉCÈS

Erwan Robert Albert QUÉFÉLEC, 36 ans,	3 Kervaconan,	le 7 juillet 2014
Roger Jean LE GUENNEC, 81 ans,	7 rue du Stade,	le 14 juillet 2014
Mathieu Pierre Georges GUÉGUEN, 31 ans,	9 rue de Pont Rod,	le 19 juillet 2014
Marcel QUIDU, 91 ans,	8 rue Neuve,	le 26 juillet 2014
Maria Adelphine Marguerite PERROT veuve ROLLAND, 92 ans,	8. rue de Paule,	le 27 août 2014
Marie Thérèse Philomène CONNAN veuve LE NOST, 89 ans,	15 rue de la Poste,	le 30 août 2014
André RIOU, 84 ans,	12 rue de Pont Rod,	le 20 septembre 2014
Christopher Alan WILLIAMS, 63 ans,	33 rue du Château d'Eau,	le 12 octobre 2014
Lucien Paul BLANCHARD, 84 ans,	19 Quilliou Guéguen,	le 21 octobre 2014
Christine Marie RUELLOU veuve LANNEZVAL, 82 ans,	2 Kervézennec,	le 23 octobre 2014
Joseph Marie LE FERRAND, 72 ans,	47 rue du Château d'Eau,	11 novembre 2014

LES CÔTES D'ARMOR EN QUELQUES CHIFFRES

Sécurité routière :

du 1er janvier au 31 octobre 2014. chiffres comparés à 2013.

Nombre d'accidents..... 367 ..... + 10 %
Nombre de tués ..... 24 ..... - 4%
Blessés hospitalisés ..... 204 ..... + 15%
Blessés non hospitalisés ..... 260 ..... + 7 %

Sécurité publique :

Du 1er janvier au 31 juillet 2014. Chiffres comparés à 2013.

- Atteintes volontaires à l'intégrité physique des personnes ..... 2289 ..... + 16 %
- Atteinte aux biens ..... 10283 ..... + 8%
  économiques et financières ..... 2076 ..... + 10 %
- Infractions révélées par l'action des services ..... 905 ..... - 8%

Emploi :

situation au 31 juillet 2014.

Nombre de demandeurs d'emplois de catégorie A : 27 185
Moins de 25 ans 17, 8%
Femmes 48%
Plus de 50 ans 26,8%

415 contrats "Emploi Avenir" du 10 /01/2014 au 2/11/2014 (pour un objectif annuel fixé à 462).
362 Contrats de génération" depuis le 17 mars 2013.

TARIFS COMMUNAUX 2015

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote les tarifs à appliquer à compter du 1er janvier 2015, ainsi qu'il suit (cf annexe jointe) :

Maintient les tarifs précédents en ce qui concerne :

- ardoises
- assainissement par égouts
- cantine municipale
- expédition de documents faxés
- garderie municipale
- photocopies aux associations et aux particuliers
- salle de sports : heure et jeton électricité
- base loyer : logement 1 bis rue de la Poste
- base loyer : cabinet infirmier, étage du cabinet médical, 24 rue de la Gare
- base loyer cabinet médical Rdc, 24 rue de la Gare
- terrains dans le lotissement « le clos de l'étang » (15 € TTC / m²)
- columbarium
- **pesées au pont bascule pour les particuliers et entreprises, tel que rappelé ci-dessous :**

	2013	2014	2015
Aux particuliers			
‹ 5 tonnes	2,00 €	2,00 €	2,00 €
de 5 à 10 tonnes	2,50 €	2,50 €	2,50 €
de 10 à 20 tonnes	4,00 €	4,00 €	4,00 €
de 20 à 30 tonnes	4,70 €	4,70 €	4,70 €
› 30 tonnes	5,50 €	5,50 €	5,50 €
Aux entreprises à gros volume (Volailles de Pénalan) Pour mémoire	2.04 €	2.08 €	2.08 €
Autres	2,35 €	2,40 €	2,40 €

Augmente

a) Terrains communaux (environ + 1,5 %)

Terrains	2013	2014	2015
Zone artisanale, le m²	3,01 €	3,06 €	3,11 €
Lotissements, le m² (Lotissements autorisés avant le 01/01/2008) - NB : plus de lots disponibles, tarifs conservés pour mémoire	8,11 €	8,23 €	8,35 €
Villages (Forfait à l'acte de 178,03 €) + Prix au m², le m² :	1,01 €	1,03 €	1,05 €
Bourg, hors lotissement (Forfait à l'acte de 178,03 €) + Prix au m², le m² :	3,51 €	3,56 €	3,61 €
Lotissement « Le Clos de l'Étang », le m²	-	15,00 €	15,00 €

NB : Les ventes de terrains ne se feront que sous condition d'acceptation de l'acheteur des servitudes réelles grevant la parcelle et de la prise en charge par ses soins des frais inhérents.

b) Autres prestations (+ 1,5 % sur la majorité des tarifs 2014).

	2013	2014	2015
Affiche	0,39 €	0,40 €	0,41 €
Bar (location du bar au plan d'eau pendant la saison)	247,25 €	250,96 €	254,72 €
Barrières métalliques barrière / jour	3,14 €	3,19 €	3,24 €
pénalités pour non remise des barrières dans le temps imparti (barrière / jour)	0,64 €	0,65 €	0,66 €
Bibliothèque			
Abonnement individuel	8,64 €	8,77 €	8,90 €
Abonnement familial (2 x abonnt. indiv.)	17,28 €	17,54 €	17,80 €
Abonnement occasionnel	5,30 €	5,38 €	5,46 €
Cantine municipale			
Repas adulte	4,83 €	4,90 €	4,97 €
Repas stagiaire	2,81 €	2,85 €	2,89 €
Cimetière (terrains)			
Concession de 15 ans (le m²)	31,51 €	31,98 €	32,46 €
Concession de 30 ans (le m²)	Cette durée n'est plus proposée.		
Columbarium			
Case pour un an	60,33 €	60,33 €	60,33 €
Case pour 5 ans		200,00 €	200,00 €
Case pour 10 ans	Cette durée n'est plus proposée.		
Case pour 15 ans	754,11 €	500,00 €	500,00 €
Case pour 20 ans	Cette durée n'est plus proposée.		
Redevance / ouverture case	60,33 €	60,33 €	60,33 €
Redevance / dispersion des cendres	60,33 €	60,33 €	60,33 €
Porte de case nouveau columbarium	130,00 €	130,00 €	130,00 €
Droits de place			
Manège pour une semaine	57,42 €	58,28 €	59,15 €
Stand pour une semaine	14,36 €	14,58 €	14,80 €
Déballage ou vente occasionnelle	10,26 €	10,41 €	10,57 €
Garages communaux / mois	20,11 €	20,41 €	20,72 €
Pierre de taille au mètre linéaire (cf. démolition de l'ancienne école)	84,09 €	85,35 €	86,63 €
Salle des Sports			
Particuliers (l'heure)	3,00 €	3,00 €	3,00 €
Manifestations (journée)	60,32 €	61,22 €	62,14 €
Jetons électricité	1,50 €	1,50 €	1,50 €
Tables et Sièges	(Location - tarif unique)		
Grande table	4,80 €	4,87 €	4,94 €
Petite table	2,40 €	2,44 €	2,48 €
Tracto-pelle (Loc. par heure) (uniquement en cas de travaux de faible importance et à l'occasion de travaux communaux à proximité)	63,60 €	64,55 €	75,00 €

Activités d'été

	2014	2015
1- Camping		
Forfait campeur festival Vieilles Charrues : la nuitée	5,70 €	5,80 €
Adulte et enfant + de 7 ans	1,85 €	1,90 €
Enfant (- de 7 ans)	0,90 €	0,90 €
Visiteur	Gratuit	Gratuit
Emplacement	1,00 €	1,00 €
Automobile	0,70 €	0,70 €
Camping-car	2,15 €	2,20 €
Moto	0,40 €	0,40 €
Vélo	Gratuit	Gratuit
Garage mort	1,00 €	1,00 €
Forfait journalier électricité été	1,85 €	1,90 €
Douche chaude (pour usager hors site camping)	1,45 €	1,50 €
Aire de service camping-car Route de Rostrenen	2,15 €	2,20 €
2 - Participation séjour groupes Participation facturée à l'Association d'Animation Touristique : la nuitée	1,40 €	1,40 €
3 - Bateaux à pédales		
- la 1/2 heure	5,10 €	5,10 €
- l'heure	8,10 €	8,10 €
4 - Carte postale		
Carte postale	0,40 €	0,40 €

Décide d'appliquer une réduction de 5 % sur la facturation des campeurs présentant le guide « Camp'in France FFCC » (hors garage mort, forfait journalier électricité été, douche chaude et aire de service camping-car).

Salle polyvalente Arc en ciel

Le conseil municipal après en avoir délibéré, vote pour 2015, les tarifs de la salle polyvalente, ainsi qu'il suit avec une augmentation, pour certains tarifs de 1,5 %, **une diminution de 10 %** pour d'autres ou un maintien :

1. PARTICIPATION FORFAITAIRE AUX FRAIS DE CHAUFFAGE
Par niveau : 36,98 €

2. LOCATION DE LA SALLE PAR UNE ASSOCIATION DE LA COMMUNE

a) Première location de l'année :
Au cours de l'année civile, toute association locale peut bénéficier du tarif « association » à 51,01 € par niveau, et ce pour 2 niveaux (soit une fois une salle complète, soit deux fois un niveau).

b) Locations suivantes :
Les autres locations se feront au tarif plein : « résidant ».

c) Location avec banquet :
Lorsqu'il s'agira d'un banquet, pour la vaisselle, un tarif unique de 65,58 € sera ajouté au tarif de location de la salle.

3. LOCATION POUR LES COURS DE GYMNASTIQUE
Par séance : 18. 74 €

4. LOCATION POUR LES COURS DE DANSES BRETONNES ET AUTRES REPETITIONS
Par séance : 18. 74 €

5. LOCATION POUR UN CAFE D'ENTERREMENT
Une seule tarification pour la salle : 42. 68 €
La participation forfaitaire aux frais de chauffage étant facturée en sus, le cas échéant.

6. LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE POUR LES CEREMONIES D'OBSEQUES CIVILES
Une seule tarification pour la salle : 42. 68 €
La participation forfaitaire aux frais de chauffage étant facturée en sus, le cas échéant.

7- SALLE

	Résidant	Extérieur 130 % du tarif résidant
1/2 REZ-DE-CHAUSSEE		
JOUR	65,58 €	85,25 €
NUIT (120 % tarif jour)	78,69 €	102,30 €
JOUR & NUIT (150 % du tarif jour)	98,37 €	127,88 €
1 NIVEAU		
JOUR (175% du 1/2 RDC)	114,77 €	149,20 €
NUIT	137,72 €	179,04 €
JOUR & NUIT	172,15 €	223,80 €
LOCATION DE L'ETAGE POUR UN BUFFET (correspondant au tarif d'un niveau jour et nuit, majoré de 50 %)	258,23 € (172,15 x 150 %)	335,70 € (223,80 x 150 %)
SALLE COMPLETE		
JOUR	172,15 €	223,80 €
NUIT (jour + 20 %)	206,58 €	268,55 €
JOUR & NUIT (jour + 50%)	258,23 €	335,70 €
WEEK-END (jour et nuit) + 1/2 jour	344,30 €	447,59 €
VIN D'HONNEUR (servi à l'étage)	86,07 €	111,89 €

8- LOCATION CUISINE ET VAISSELLE : SUPPLEMENT POUR UTILISATION CUISINE ET VAISSELLE

De 1 à 60 couverts	65,58 €
De 60 à 120 (65.58 x 150%)	98,37 €
De 120 à 180 (65.58 x 175%)	114,77 €
Au-delà de 180 (65.58 x 200%)	131,16 €

9- LOCATION CUISINE SEULE - NOUVEAU TARIF 2015 : 42,68 €

LES CHIENS

Nombreuses sont les personnes qui se plaignent des aboiements intempestifs de chiens dans les cités, la nuit. Des plaintes concernant les divagations ou la destruction des sacs poubelles apparaissent à nouveau. Les propriétaires doivent être sensibilisés à ce problème et y remédier.

Voici un extrait de l'arrêté préfectral du 27/02/1990 concernant les nuisances sonores :

Article 5 - Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

VOIRIE 2015

La commission communale voirie a déterminé le programme 2015 en fonction des priorités. Pour celà, elle s'est rendue sur le terrain. Une longueur de 2,500 km est retenue. L'Adac 22, agence départementale d'appui aux collectivités en évaluera le coût.

RECEPTION DU NOUVEAU TRACTO-PELLE

Alain Marzin maire, La commission d'appels d'offres et de la voirie, Noël Connan et Joël Pasquier des services techniques ont réceptionné début décembre le nouveau tracteur de 92 CV de marque JCB. Son coût est de 91 800 € TTC avec la reprise de l'ancien qui avait 13 ans.

LOTISSEMENT DU CLOS DE L 'ETANG

5 lots sont réservés, le prix du m² est de 15 € TTC.
La livraison de deux logements T2 et deux logements T3 adaptés aux personnes âgées est programmée avec CÔTES D'ARMOR HABITAT pour début 2016.

LA MISE EN PLACE DU DISPOSITIF "ALERTE EXPLOITANTS AGRICOLES" DANS LES CÔTES D'ARMOR

Face à l'augmentation des faits délictueux dont sont victimes les agriculteurs costarmoricains, une convention visant à lutter contre les vols dans les exploitations agricoles a été signée le 6 août 2014 entre Pierre SOUBELET préfet des côtes d'Armor, Olivier ALLAIN, président de la chambre d'agriculture des côtes d'Armor, le colonel Philippe LECLERCQ, commandant du groupement de gendarmerie des Côtes d'Armor et Nicolas GUERRAND, directeur départemental adjoint de la sécurité publique des Côtes d'Armor.
Cette convention a pour objectif de permettre la diffusion rapide d'informations sur des faits avérés de délinquance commis au préjudice d'exploitations agricoles (vols de matériels, d'animaux, de récoltes, de carburant,. . .) de façon à prévenir, dans un temps très court, l'ensemble des adhérents du dispositif afin de leur permettre d'anticiper les risques et de se prémunir contre leur réitération.

LA DÉCHÈTERIE DE ROSTRENEN

Gérant : ..... CCKB
Date d'ouverture : 1998
Superficie : ..... 6 000 m²
Tonnage 2013 :..... 5 173 tonnes
Fréquentation : ..... 35 096 véhicules

La déchèterie de Rostrenen est située sur le parc d'activités de La Garenne à Rostrenen

Les horaires :
Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h
Fermé les dimanches et jours fériés.

Les déchets acceptés :
- Huiles minérales et végétales, Filtres à huiles et gasoil
- Ferraille, Amiante liée, Polystyrène
- Incinérables, DMS : peinture, solvants, aérosols, néons, piles
- Produits phytosanitaires, acides et bases, colles...
- Gravats, DASRI, D3E
- Déchets verts, Batteries
- Bois non traité, Vêtements
- Pneus, Verre
- Encombrants, Papier, Carton

RAPPEL :

La communauté de communes du KREIZ BREIZ nous informe que les agents de collecte signalent régulièrement des problèmes au point de tri de CROAS EN QUERE :
- Sacs déchiquetés par les chiens
- Incivilités : dépôts sauvages

Dans ce cadre, elle va faire paraître un article dans la presse pour dénoncer les incivilités à ce point en espérant que cela fasse réagir certains habitants irrespectueux des agents et de l'environnement de leur commune.

OUVERTURE DU COMPTE TWITTER DE LA PREFECTURE

Afin de promouvoir davantage la communication des services de l'Etat dans le département, Pierre LAMBERT, préfet des Côtes d'Armor, a ouvert un compte Twitter qui permettra notamment de :

- Relayer l'actualité des actions du préfet au citoyen,
- Diffuser les politiques du gouvernement,
- Informer les citoyens sur l'activité des services de l'État,
- Disposer d'un moyen de communication efficace en cas de situation d'urgence.

Vous êtes cordialement invités à vous abonner dès à présent au compte. @Prefet22.
Courriel : pref-communication@cotes-darmor. gouv. fr.
Site : http//www. cotes-darmor. gouv. fr.

SILENCE VAUT ACCEPTATION

Depuis le 12 novembre 2014, la loi n° 2013-321 du 12 novembre 2013 visant à simplifier les relations entre l'administration et les citoyens est entrée en vigueur pour l'état et ses établissements Publics Administratifs (le 12 novembre 2015 pour les collectivités territoriales et leurs établissements publics).
Le principe est que le silence gardé par l'administration sur la demande d'un usager pendant deux mois vaut acceptation.
Toutefois, la règle du" silence vaut rejet" continue à s'appliquer pour :
Des exclusions de droit portant :

- Sur les demandes à caractère financier
- Sur les demandes individuelles:
- qui ne tendent pas à l'adoption d'une décision, comme le zonage
- d'un plan local d'urbanisme
- qui ne sont encadrées par aucun texte;
- les réclamations et les recours administratifs;
- les rapports entre l'administration et ses agents.

Des exceptions définies par décrets en Conseil d'État et en Conseil des Ministres pour des motifs de bonne administration.

Des demandes incompatibles :

- avec les engagements internationaux et européens ;
- avec la protection des libertés et principes constitutionnels et la sauvegarde de l'ordre public.

Des Décrets en conseil d'Etat vont définir, par domaine d'intervention, la liste des dérogations et exceptions à l'application de ce nouveau principe.

COMMUNIQUÉ CLÉVACANCES CÔTES D'ARMOR

Si vous possédez un hébergement de tourisme, gîte ou chambre d'hôtes, non labellisé, vous pouvez pallier ce manque et le labelliser. Vos hébergements seraient ainsi valorisés et vos clients seraient sécurisés.
Clévacances, le seul label-qualité certifié AFNOR est un réseau de 18 000 propriétaires au niveau national et de 550 en Côtes d'Armor. C'est un label connu par les touristes et reconnu par les propriétaires. Il certifie la qualité de votre ou de vos hébergements, mieux, il apporte des services incomparables pour mener à bien votre activité: conseil technique, juridique et fiscal, mise à disposition de contrats types, un espace privé pour vos hébergements sur le site internet **www.clévacances.com**, des partenariats pour faciliter leur commercialisation. et l'ensemble de ces services pour un coût minimum.
Vous le savez, il est de plus en plus difficile de louer des hébergements de tourisme sans garantir une certification de leur qualité, sans avoir un accompagnement personnalisé et sans appartenir à un réseau de propriétaires. Pensez y. Cela n'engage à rien de se renseigner.

Clévacances Côtes d'Armor
Par mail : 22@clévacances. com.
Au téléphone : 02 96 22 93 55
Par courrier : 30, chemin de Goasmeur, 22500 Paimpol

1 TOIT, 2 GÉNÉRATIONS - CÔTES D'ARMOR

Ce nouveau service de co-habitation voit le jour sur notre département. Il permet de mettre en relation un senior disposant d'une chambre libre avec un jeune à la recherche d'un logement à moindre frais, en échange de temps de présence et de partage avec le senior.

Les objectifs du service sont multiples :

- Renforcer le lien social entre générations.
- Prévenir l'isolement des personnes agées et favoriser le maintien à domicile.
- Faciliter l'accès au logement des jeunes et proposer une solution d'habitat adaptée aux besoins des jeunes.

L'Association propose aux collectivités qui le souhaitent, de les aider à mettre en place ce service sur leur territoire et à proposer ainsi un service de logement innovant pour jeunes et seniors.
Les publics ciblés par le service sont nombreux.

- Jeunes de 16 à 30 ans, étudiants, actifs, apprentis, stagiaires.
- Senior de plus de 60 ans, autonome, vivant seul ou en couple.

CONTACT
Emilie HAVARD GOBIN
animatrice en charge du projet "Un toit, 2 générations Côtes d'Armor"
Association Départementale Information Jeunesse des Côtes d'Armor (ADIJ 22) - 28 boulevard de l'Hérault - 22001 Saint-Brieuc
Tél. 02 96 33 37 36 - Port. 07 82 38 88 60
Mail : egobin. adij22@gmail. com.
Site : www. ij-bretagne. com/adij22

CALENDRIER CANTONAL DES FÊTES 2015

JANVIER 2015			
Samedi 17	Loto	Association Liorzhou Kervezennec	MAËL-CARHAIX
Dimanche 18	Théâtre (matinée)	Association l'Entracte	KERGRIST-MOËLOU
	Bal	F.N.A.C.A.	MAËL-CARHAIX
Dimanche 25	Bal	Club des Aînés Ruraux	MAËL-CARHAIX
Samedi 31	Théâtre (soirée)	Association l'Entracte	GLOMEL
	Loto	U.S.M.C.	MAËL-CARHAIX
FÉVRIER 2015			
Dimanche 1	Fest-Deiz	Association au Poher Le Vent Tourne	LE MOUSTOIR
Dimanche 8	Repas	Association Paroissiale	MAËL-CARHAIX
	Bal	F.N.A.C.A. Trébrivan-Tréffrin	TREFFRIN
Samedi 14	Repas (soirée)	Ass. Protection Patrimoine 2 Chapelles	PAULE
	Concours belote (matinée) et soirée crêpes	U.S.K.	KERGRIST-MOËLOU
Samedi 21	Théâtre (soirée)	Association l'Entracte	MAËL-CARHAIX
Dimanche 22	Fest-Deiz	Association de Danses Bretonnes	MAËL-CARHAIX
	Bal	Club des Aînés	GLOMEL
Samedi 28	Soirée jeux et repas crêpes	Ass. Parents Elèves Ecole Publique	MAËL-CARHAIX
	Soirée couscous	Amicale Laïque RPI Locarn-Trébrivan	TREBRIVAN
MARS 2015			
Samedi 7	Soirée couscous	Amicale Laïque	LE MOUSTOIR
	Raclette	R.P.I. Paule-Plévin	PAULE
Dimanche 8	Kan Ar Bobl		MAËL-CARHAIX
	Bal	F.N.A.C.A. Trébrivan-Tréffrin	TREBRIVAN
Jeudi 12	Concours belote	F.N.A.C.A.	GLOMEL
Samedi 14	Concours belote (matinée) et soirée crêpes	Ecole Sacré-Cœur	MAËL-CARHAIX
Jeudi 19	Cérémonie du 19 mars et repas	F.N.A.C.A. Trébrivan-Tréffrin	TREBRIVAN
Dimanche 29	Course nature (à partir de 10 H)	Comité des Fêtes	LE MOUSTOIR
AVRIL 2015			
Samedi 4	Chasse à l'œuf	Comité des Fêtes	MAËL-CARHAIX
	Loto	Club Pongiste	PLEVIN
Dimanche 5	Soirée crêpes	U.S.M.C.	MAËL-CARHAIX
	Portes ouvertes	Association Ar Mein Glaz	MAËL-CARHAIX
	Théâtre (soirée)	La Compagnie Albatros	TREBRIVAN
Dimanche 12	Bal	Club du 3ème Âge	KERGRIST-MOËLOU
	Vide-greniers	Ecole Sacré Cœur	MAËL-CARHAIX
Dimanche 26	Loto matinée (pour la mucoviscidose)	Comité des Fêtes	MAËL-CARHAIX
MAI 2015			
Vendredi 1	Tournoi de football		PLEVIN
Dimanche 3	Tour du canton et randonnées pédestres	Club cyclos	MAËL-CARHAIX
	Bal	Club des Aînés	GLOMEL
Vendredi 8	Tournoi de football	U.S.M.C.	MAËL-CARHAIX
Dimanche 10	Bal	Inter-générations	LE MOUSTOIR
Jeudi 14	Pardon et soirée crêpes		KERGRIST-MOËLOU
	Concours palets		LE MOUSTOIR
Dimanche 17	Bal	Club des Aînés Ruraux	MAËL-CARHAIX
Samedi 23	Troc et puces	Association Ar Mein Glaz	MAËL-CARHAIX
	Fest-Noz (au profit du syndrome de Rett)		PLEVIN
Dimanche 24	Bal	Club des Aînés	TREBRIVAN
	Repas champêtre (soirée)	Association Liorzhou Kervezennec	MAËL-CARHAIX
Lundi 25	Pardon Saint Eloi		PAULE
Dimanche 31	Vide-greniers	Amicale Laïque	LE MOUSTOIR
JUIN 2015			
Samedi 6	Théâtre (soirée)	Le Jeune Théâtre des Aînés	MAËL-CARHAIX
Dimanche 7	Portes ouvertes	Amicale Sapeurs Pompiers	MAËL-CARHAIX
Samedi 13	Kermesse	R.P.I. Paule-Plévin	PLEVIN
Dimanche 14	Bal	Club des Aînés de Glomel	ROSTRENEN
Vendredi 19	Fête de la musique	Paule Culture Patrimoine	PAULE
Samedi 20	Fête de la musique	Comité des Fêtes	MAËL-CARHAIX
	Kermesse	Amicale Laïque RPI Locarn-Trébrivan	TREBRIVAN
Dimanche 21	Kermesse	Ass. Parents Elèves Ecole Publique	MAËL-CARHAIX
	Kermesse	Amicale Laïque	LE MOUSTOIR
Samedi 27	Passage La Pierre Le Bigaut		MAËL-CARHAIX
Dimanche 28	Vide-greniers	Association Da Viken	TREBRIVAN
	Pardon Saint Pierre		MAËL-CARHAIX
	Repas moules-frites (midi) et kermesse	École Sacré-Cœur	MAËL-CARHAI

CALENDRIER CANTONAL DES FÊTES 2015

JUILLET 2015			
Vendredi 3	Soirée disco	Amicale Laïque	LE MOUSTOIR
Samedi 4	Journée pour la mucoviscidose	Inter-associations	PAULE
Dimanche 5	Bal	Club des Aînés Ruraux	MAËL-CARHAIX
	Fête du Queff PCF Front de Gauche		TREBRIVAN
Vendredi 10	Journée découverte du patrimoine	Association au Poher Le Vent Tourne	LE MOUSTOIR
Mardi 14	Fête nationale (jeux) et feu artifice		MAËL-CARHAIX
Dimanche 26	Cérémonie à la Pie	A.N.A.C.R.	
	Marché régional et pardon		GLOMEL
Vendredi 31	Animation pour enfants	Office des Sports	MAËL-CARHAIX
AOÛT 2015			
Samedi 15	Maël-Carhaix en fête	Comité des Fêtes	MAËL-CARHAIX
	Pardon de Lansalaün		PAULE
Dimanche 16	Courses cyclistes et repas (soirée)	Association la Ronde du Calvaire	PAULE
Samedi 22	Fest-Noz	Comité de Restelouët	PLEVIN
Dimanche 23	Vide-greniers	Association la Pierre Bleue	MAËL-CARHAIX
Samedi 29	Soirée disco	Comité Animation La Croix Neuve	LE MOUSTOIR
	Repas Festival des basses-cours	Comité Animation	TREBRIVAN
Dimanche 30	Festival des basses-cours	Comité Animation	TREBRIVAN
SEPTEMBRE 2015			
Samedi 5	Pardon de la Croix Neuve	Comité Fêtes Croix-Neuve	LE MOUSTOIR
Dimanche 6	Pardon de la Croix Neuve	Comité Fêtes Croix-Neuve	LE MOUSTOIR
	Bal	Club des Aînés	PAULE
Samedi 12	Loto	Comité des Fêtes	MAËL-CARHAIX
Dimanche 13	Bal	Club des Aînés Ruraux	MAËL-CARHAIX
	Journée de la randonnée	Hentou Ar Mein Glaz	PLEVIN
Samedi 19	Concours belote	F.N.A.C.A.	GLOMEL
	Fête de la Saint Louis		TREFFRIN
	Week-end foireux	Association Cicendèle	LOCARN
Dimanche 20	Bal	Club des Aînés	KERGRIST-MOËLOU
	Week-end foireux	Association Cicendèle	LOCARN
	Fête de la Saint Louis		TREFFRIN
Samedi 26	Fest-Noz	Association de Danses Bretonnes	MAËL-CARHAIX
OCTOBRE 2015			
Samedi 3	Loto	Jeunesse Sportive du Kreiz Breizh	MAËL-CARHAIX
	Fest-Noz (pour la mucoviscidose)	Comité des Fêtes	LE MOUSTOIR
Samedi 10	Repas moules-frites	U.S.K.	KERGRIST-MOËLOU
Dimanche 11	Pardon		TREOGAN
Samedi 17	Loto	Amicale Donneurs Sang	MAËL-CARHAIX
Dimanche 18	Bal	Club des Aînés	TREBRIVAN
Samedi 24	Spectacle (soirée)	Association La Pierre Bleue	MAËL-CARHAIX
	Fest-Noz	Association Kanerien Ar Menez Du	PLEVIN
Samedi 31	Animation halloween et bal disco	Office des Sports	MAËL-CARHAIX
NOVEMBRE 2015			
Samedi 7	Repas (soirée)	Ass. Parents Elèves Ecole Publique	MAËL-CARHAIX
Dimanche 8	Bal	Club des Aînés	GLOMEL
Mardi 10	Repas jarret-frites	U.S.M.C.	MAËL-CARHAIX
Samedi 14	Loto	Ecole Sacré-Cœur	MAËL-CARHAIX
Dimanche 22	Bal	Inter-générations	LE MOUSTOIR
	Fest-Deiz	Association Danses Bretonnes	MAËL-CARHAIX
DÉCEMBRE 2015			
Samedi 5	Téléthon	Inter-associations	MAËL-CARHAIX
Dimanche 6	Téléthon	Inter-associations	MAËL-CARHAIX
	Bal	Club du 3ème Âge	PAULE
Dimanche 13	Bal	F.N.A.C.A.	GLOMEL
Samedi 19	Arbre de Noël	Amicale Donneurs Sang	MAËL-CARHAIX
	Arbre de Noël	U.S.M.C.	MAËL-CARHAIX
Dimanche 20	Marché de Noël	Comité des Fêtes	MAËL-CARHAIX
	Bal	Club des Aînés	TREBRIVAN

QUOI DE NEUF À LA CCKB EN 2014 ?

2014 aura été pour la CCKB, comme pour les communes une année électorale et, surtout, une année marquée par le changement du mode de scrutin. A la différence de ce qui se passait depuis une vingtaine d'années, les conseillers communautaires n'ont pas été désignés (et ne le seront plus) par les conseils municipaux mais directement par les citoyens.

Il ne s'agit pas là d'une simple modification du code électoral mais d'une prise en compte de l'importance croissante de l'intercommunalité dans la vie de chacun, qui s'est logiquement traduite par la possibilité donnée à chaque électeur de s'impliquer dans le choix des élus qui gèreront pendant 6 ans des domaines de plus en plus vastes et diversifiés.

S'agissant de la CCKB, l'élection des 37 nouveaux délégués a été caractérisée par un renouvellement sensible puisque 19 d'entre eux ne siégeaient pas dans la précédente assemblée.

L'une des étapes essentielles du renouvellement de l'assemblée aura été l'installation du bureau, du président et des commissions thématiques pour les années à venir, dans un état d'esprit très consensuel et serein.

En dehors de ces aspects institutionnels, l'évènement marquant de 2014 aura été en juillet l'ouverture du centre aquatique du Blavet à Gouarec. Après un parcours marqué par bien des vicissitudes juridiques, le chantier aura finalement abouti à une réalisation exemplaire tant du point de vue financier qu'en termes de respect des délais ou de réponse à l'attente des usagers. Ce dernier aspect a, d'ailleurs, été immédiatement vérifié puisque, dès l'été, la piscine a rencontré son public et que le nombre d'entrées recensées a été parfaitement conforme aux estimations de la société délégataire - PRESTALIS. Cet équipement sportif sera, début 2015, complété par un espace - balnéothérapie - qui élargira son attractivité et son spectre de clientèle. L'inauguration de cet ensemble architectural très réussi a constitué un évènement remarqué sous le parrainage du champion olympique Fabien Gilot.

Autre nouveauté en 2014 : l'aménagement des rythmes scolaires et l'obligation d'organiser des temps d'activités périscolaires pendant les heures dégagées par le retour de la classe le mercredi matin. Cette organisation a donné lieu, sur le territoire de la CCKB à une démarche originale démarrée dès fin 2013 : à cette époque, un groupe de travail animé par Patrick Lijeour a consulté l'ensemble des parties prenantes au dossier (mairies, directeurs d'école, intervenants potentiels, Inspection Académique, Direction Départementale de la Cohésion Sociale ...) et, à l'issue de ce long travail préparatoire, une structuration, unique car spécifiquement adaptée à ce secteur, a été proposée et validée. Elle a consisté à laisser chaque commune libre de choisir son mode d'application de la réforme et à transférer à la CCKB le soin de mettre en œuvre les Temps d'Activité Périscolaire. Cette répartition judicieuse a permis d'aborder sereinement la rentrée de septembre et, au cours du premier trimestre de l'année scolaire, c'est 40 ateliers différents qui ont été ouverts dans des domaines classiques (sport, musique...) mais aussi sur des thèmes plus inattendus (cirque, couture, escrime, construction d'une lyre...). Cette manière d'aborder une question épineuse, qui préserve l'autonomie des communes et reconnait le rôle de coordonnateur de la CCKB, illustre, de la manière la plus positive qui soit, ce que pourrait être une mutualisation bien comprise des moyens communaux et intercommunaux.

Ces investissements et ces actions novateurs ont marqué 2014 mais d'autres secteurs de la politique communautaire n'ont pas été en reste : c'est ainsi que le schéma numérique du Kreiz-Breizh, dans lequel la CCKB a investi 1 million d'euros, a connu sa première opération de montée en débit, l'objectif étant que, d'ici 2017, plus de 95% des habitants de la CCKB bénéficient d'un accès Internet d'un niveau supérieur à 2mb/s.

L'habitat a, également, été concerné par un ajout dans le dispositif d'aide existant. La CCKB, pour elle-même et pour le compte de la communauté de communes de Callac-Argoat, a été retenue au titre du Programme d'Intérêt Général « habiter mieux » qui permettra pendant 4 ans à la population la moins aisée de bénéficier de subventions substantielles pour améliorer son habitation dans le but de la rendre moins énergivore ou de l'adapter au vieillissement ou au handicap.

Enfin, même si elles passent souvent inaperçues car récurrentes, des dépenses lourdes ont été consenties en 2014 pour renouveler le parc des véhicules du service de collecte des déchets ménagers et pour le compléter par l'acquisition de broyeurs à végétaux destinés à être prêtés aux communes.

La CCKB devra poursuivre sa recherche de mise en place de services à la population correspondant à des nouveaux besoins en tenant compte de ses moyens financiers et en trouvant si possible des solutions mutualisées avec d'autres intercommunalités ou institutions concernées.

CONSEILS PRATIQUES

Fuites d'eau :

Un certain nombre de fuites sont toujours constatées durant l'année. Très souvent, elles sont situées après le compteur et sont, de ce fait facturées. Il est conseillé de vérifier de temps en temps la petite roue située au niveau du compteur. Si, elle tourne, c'est qu'il y a probablement une fuite entre le compteur et l'habitation ou l'exploitation. Si tel est le cas, faire réparer par un professionnel et adresser un courrier au syndicat d'eau dont le siège est à la mairie de MAËL -CARHAIX

VIDANGE DU LAC DE GUERLEDAN

De mai à novembre 2015, EDF effectuera une vidange totale de la retenue d'eau du barrage hydroélectrique de Guerlédan et procèdera à l'examen technique complet de la structure.
Cette opération permettra d'inspecter, de contrôler, et d'intervenir sur les parties habituellement immergées de l'ouvrage. Le chantier, préparé plus de 2 ans en amont par EDF, les services de l'état et les acteurs du territoire, a la particularité de se dérouler sur 2 départements. Il est donc co piloté par Pierre SOUBELET, préfet des Côtes d'Armor et Jean-François SAVY, préfet du Morbihan.
Les Sous-préfets des arrondissements de LANNION, Sophie YANNOU-GILLET, et de PONTIVY, Bernard LE MEN en assurent le pilotage rapproché.
Pour conduire cette opération de grande envergure et coordonner les acteurs dans les différents domaines d'activités concernés, quatre groupes de travail constitués de représentants des services de l'état, des collectivités, du tourisme, de l'agriculture et des producteurs d'eau ont été créés. Ces groupes de travail couvrent les domaines de l'usage de l'eau en amont et en aval, de la communication et de la sécurité publique. De nombreux services sont ainsi mobilisés pour apporter leur expertise et leur savoir-faire dans leur domaine de prédilection.
Les directions départementales des territoires et de la mer (DDTM) s'attachent plus particulièrement aux questions agricoles, à la police de l'eau et la gestion de la pêche en eau douce. Les directions des relations avec les collectivités territoriales (DRCT), au suivi de la procédure administrative, les cabinets des préfets, à la gestion des grands rassemblements et des situations d'urgence et à la communication
La direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement, (DREAL), à la mise en oeuvre des politiques de l'Etat en matière d'environnement, de développement et d'aménagement durable.
Grâce à la contribution des groupes de travail, des actions adaptées pour assurer la sécurité publique, organiser la fourniture en eau potable, grâce à l'interconnection des réseaux, préserver le milieu aquatique et soutenir l'activité touristique sont en cours d'élaboration.

LE DÉPISTAGE ORGANISÉ DU CANCER DU SEIN

Pour la neuvième année consécutive la M S A d'Armorique, partenaire de l'INCA (Institut national du cancer), participe à la campagne de dépistage du cancer du sein.
Le dépistage organisé permet aux femmes de 50 à 74 ans de bénéficier tous les deux ans d'une mammographie prise en charge à 100 %. Cet examen est le seul moyen de détecter des cancers aux tous premiers stades de la maladie, puisqu'on peut découvrir des tumeurs de plus en plus petites. Aujourd'hui, plus de 9 femmes sur 10 guérissent du cancer du sein, grâce à un traitement précoce. Il est essentiel de participer au dépistage dès 50 ans, car au cours de sa vie, une femme sur 8 sera confrontée à cette maladie.

Dépistage organisé du cancer du sein-mode d'emploi :
Une lettre d'invitation au dépistage est adressée tous les 2 ans, aux femmes âgées de 50 à 74 ans.
Il suffit alors de prendre rendez vous chez une radiologue de son choix.
- Le radiologue examine et réalise une mammographie complète.
- Les clichés sont relus une seconde fois par un radiologue expert.

La mammographie est prise en charge à 100% par la M S A, sans avance de frais.

LA GRIPPE

La vaccination est le moyen le plus sûr pour lutter contre la grippe. Le vaccin est disponible à la pharmacie. Il est nécessaire de se faire vacciner au plus tôt afin de se protéger, mais également son entourage. La grippe est une maladie fréquente et contagieuse. Les risques de complication liés à la grippe sont particulièrement importants pour les personnes de 65 ans et plus, mais également pour les personnes vulnérables: femmes enceintes, nourrissons, personnes souffrant d'obésité ou de maladies chroniques.

LE MAIRE DE COLCHESTER EN VISITE

Le 4 octobre, Alain MARZIN et les adjoints ont accueilli John ELLIOT maire de COLCHESTER ville anglaise de 45 000 habitants et son épouse.

John ELLIOT est venu rendre visite à son ami, Pierre LE ROY installé dans la commune depuis une dizaine d'années. Chacun a présenté sa ville et l'on retiendra que COLCHESTER est l'une des plus vieilles villes du royaume dont il reste de solides remparts, qu'elle est célèbre pour ses huitres et sa confiture connue dans le monde entier et que la reine en raffole.

LA MÉDAILLE DE RECONNAISSANCE POUR YVON LE BOUFFO

Yvon LE BOUFFO a servi pendant 28 ans comme sapeur pompier à MAEL CARHAIX, il a été chef de centre et a pris sa retraite après avoir atteint le grade de capitaine. Au cours d'une réception donnée en son honneur le vendredi 3 octobre, le maire, Alain MARZIN lui a remis la médaille de reconnaissance pour services rendus à la population.
Participaient également à la réception, Joël CROISIER, maire et conseiller général de Trébrivan, les maires de Locarn et Paule, le commandant Jean-François MARCHAIS, le colonel VERMEULEN, Auguste LE COËNT, ancien maire de Maël-Carhaix et fondateur du centre, Thierry KERBELLEC son successeur comme chef de centre et les pompiers de Maël-Carhaix.

LE REPAS DES ANCIENS LE 12 OCTOBRE

Le repas des anciens s'est tenu le dimanche 12 octobre à la salle polyvalente. Les élus et les membres du CCAS ont accompagné les invités agés de 68 ans et plus. Comme le veut la tradition, les doyens des participant, Mme Odette Ganne-Gaignard pour les dames et Mr Penvern pour les messieurs se sont vus offrir des fleurs.
Le repas était servi par le relais des Sources de Maël-Carhaix et tout au long de l'après midi, chants, danses et contes se sont succédés.

ANNIVERSAIRE DE MME GERMAINE KERIBIN, LA DOYENNE

Le 30 juillet dernier, Mme Kéribin a eu 98 ans. Elle est la doyenne de la commune. Le maire, Alain MARZIN accompagné de Rolande Le BORGNE adjointe aux affaires sociales lui ont rendu visite et offert des fleurs. Bien entourée de ses filles, Chantal et Anne-Marie, Mme KERIBIN a réservé un excellent accueil à ses hôtes. Mme KERIBIN est née à Motreff le 30 juillet 1916. Elle rejoint à MAËL-CARHAIX son époux, Jean, Forgeron et maire de la commune de 1959 à 1965. Elle est commerçante et organise régulièrement dans sa salle "LE MOULIN BLEU" bien connue des maël-carhaisiens des soirées dansantes qui réunissent tous les jeunes du pays.
Mme KERIBIN vit actuellement chez elle très entourée de ses filles Chantal et Anne-Marie.

LA FÊTE DE LA MUSIQUE

Organisée par le comité des fêtes, elle s'est déroulée à la salle polyvalente de l'Arc En Ciel le samedi 21 juin. Au programme, un bal breton avec les fils LE MARRE, Rémi CORBEL et Michel COTONNEC, La chorale Chantaccord, le groupe MIND THE CAP. et un bal disco ;
Un repas moules frites a réuni de nombreux convives tout au long de la soirée...

LE PASSAGE DE LA PIERRE LE BIGAUT

Le samedi 28 juin, le comité des fêtes et les associations locales se sont bien impliquées lors du passage de la Pierre LE BIGAUT dans la commune. Crêpes, chipolatas, merguez et frites étaient servies aux supporters qui invitaient les coureurs à se rafraichir au stand de boissons.

LE 14 JUILLET

La fête du 14 juillet a de nouveau débuté cette année par le traditionnel défilé au monument aux morts. Il a été suivi comme de coutume, sur la place par les danses bretonnes et la musique. Un vin d'honneur convivial a réuni de nombreux Maêl-Carhaisiens et vacanciers.

L'après midi et en soirée, sur le site de l'étang des Sources, jeux divers pour les enfants, boules et palets pour les initiés se succèderont avant le traditionnel feu d'artifice au dessus du plan d'eau.

ASSOCIATION LIORZHOU KERVEZENNEC

Lors de la réunion de novembre, l'Association a décidé de ne pas reconduire la fête des plantes qui se déroulait à la mi-mai.

Elle a jugé que cette dernière monopolisait énormément de monde pour un très petit bénéfice.

Pour la remplacer, l'Association a prévu deux manifestations différentes :

- Un loto le 17 janvier 2015
- Un repas champêtre "Cochon Grillé"en soirée, sur le site du jardin d'eau le Dimanche 24 mai 2015

Denis TOULGOAT

BALADE CONTÉE AUX JARDINS DE KERVÉZENNEC

Mardi 22 juillet, l'Office de Tourisme du Kreiz Breizh et l'Association Cantonale d'Animation Touristique ont organisé une visite originale des Jardins de Kervézennec : Une balade contée.

Annaëlle DIRIDOLLOU a animé la visite en faisant vivre insectes, batraciens et autres céatures, ainsi que fleurs, plantes et arbustes par l'intermédiaire de contes, ponctués par quelques airs de clarinette, qui ont fait briller les yeux des enfants et ont été suivis très attentivement par petits et grands.

Une façon originale de voir, sentir, écouter et parcourir les allées des Jardins en prenant son temps qui a beaucoup plu.

DES NOUVELLES DE L'EHPAD « TI LEC'H EMAÑ BRAV »

Après les travaux de réhabilitation et de mises aux normes, le ravalement de l'établissement a été réalisé cet été.
Au mois de juin, conformément à la loi, une évaluation par un organisme externe a été diligentée. Ces évaluations sont obligatoires tous les 7 ans.
Le cabinet DCO de Saint-Malo a été retenu pour cette évaluation, et a été présent sur le terrain du lundi au jeudi, de jour comme de nuit. Le temps passé quotidiennement au sein de l'établissement ou à l'extérieur était d'environ 14 heures.
Il a rencontré les résidants, les représentants du Conseil de la Vie Sociale, les familles présentes, tout le personnel, les divers partenaires, certains intervenants extérieurs (médecins, kinés...).
Durant cette semaine, il a observé le fonctionnement de l'EHPAD dans son ensemble et en détail.
Les conclusions de son rapport ont été adressées au Conseil Général et à L'ARS (Agence Régionale de Santé) et précisent que conformément à la loi du 2 janvier 2002 qui régit le fonctionnement des ESMS (Etablissement Médico Sociaux) :
« L'établissement recherche le consentement éclairé de l'inscription, favorise le libre choix en permanence et respecte l'intimité, la dignité, la liberté d'aller et venir en sécurité et les choix des résidants »
« La qualité des prestations et la sécurité sont au cœur des pratiques professionnelles »
« L'établissement est inscrit dans des réseaux »

FOYER « TI LEC'H EMAÑ BRAV' »
EHPAD
8, rue de Paule - 22340 MAEL-CARHAIX

Tél. 02 96 24 61 28 - Fax 02 96 24 65 77
E.mail : ccas.maelcarhaix@wanadoo.fr

Il précise également que « l'ensemble de l'équipe est au service du résidant dans sa globalité afin de lui offrir un cadre de vie, de soins quotidiens et des soins spécifiques, dans une recherche constante d'amélioration de la qualité. L'équipe de l'établissement insiste sur le respect de l'autonomie de la personne âgée. C'est l'enjeu du projet de soins à deux niveaux :
• La capacité physique
• La liberté de choix

Le beau temps de cet été a permis aux résidants qui le souhaitaient d'effectuer plusieurs sorties. Ils ont souhaité visiter, entre autres, divers lieux :
• Le Musée de la Résistance à Saint Connan
• Le Mémorial de La Pie à Paule
• L'Abbaye de Bon Repos à Saint Gelven
• La Vallée des Saints à Carnoët
• Le bourg rénové de Locarn
• Le centre Bouddhique de Plouray...
• L'Association « Pierre Bleue » leur a permis de pouvoir accueillir des chanteurs, musiciens et autres spectacles ainsi que quelques sorties au restaurant.

Comme les années précédentes, des rencontres ont eu lieu avec les enfants des écoles (ateliers musique et motricité fine..).
D'autre part les enfants qui fréquentent le Centre de loisirs de Maël-Carhaix, les mercredis et les vacances, apprécient tout comme les résidants les repas pris au sein de l'établissement.
En cette fin d'année les parties communes ont été totalement réaménagées avec des meubles modernes et colorés, spécialement conçus et adaptés aux résidants, par une société de création et de fabrication française.
Toutes personnes de quelques générations que ce soient, souhaitant venir visiter l'EHPAD sont les bienvenues.

MAËL EN FÊTE LE 15 AOÛT

Le comité des fêtes a décidé d'innover cette année en proposant une journée intitulée "**MAËL EN FÊTE**". Un public nombreux a convergé vers le plan d'eau l'après midi. Enfants, jeunes du pays, moins jeunes se sont divertis grâce aux jeux divers proposés. Promenades en calèche, jeux bretons de l'équipe de Serge FALEZAN, jeux d'eau avec les rencontres des sumos, visite aux animaux de la ferme présentée par Nicolas : Les races d'autrefois, comme la chèvre des fossés dont l'histoire a captivé les enfants. En fin d'après midi, le public ravi s'est retrouvé autour du goûter breton, des crêpes. Une réussite sous le soleil.

OFFICE DES SPORTS : ANIMATIONS HALLOWEEN

L'office des sports et loisirs propose dans les locaux de l'école publique un accueil collectif et des activités aux enfants de 3 à 11 ans. Les participations sont possibles à la journée, à la demi journée, à la semaine. Elles seront désormais réalisées tous les mercredis de 7h30 à 19h, pendant les petites vacances scolaires et les vacances d'été. L'intéret de cette association est reconnu par les familles, le projet est jugé très intéressant et a accueilli une trentaine d'enfants pour des activités artistiques ou sportives pendant les vacances de la Toussaint. L'accueil était dirigé par Rachel COIC avec trois animateurs. Ce service aux familles vient compléter le dispositif « Cap Sport Vacances ». Le vendredi 31 octobre, une soirée « HALLOWEEN », un repas crêpes et un bal déguisé étaient proposés par les bénévoles à la salle des sports.

INITIATION À LA DANSE BRETONNE

Cette année encore, l'Association Cantonale d'Animation Touristique a organisé des séances gratuites d'initiation à la danse bretonne, en collaboration avec les Danserien Kreiz Breizh.

Le but de ces séances est de permettre à chaque participant de pouvoir entrer dans la danse lors des festou noz et d'y prendre du plaisir.

Le succès de cette animation estivale ne faiblit pas : 50 participants en moyenne lors de ces 6 séances de 2014. Si les débutants ont été enchantés par l'ambiance et le savoir faire des animateurs (danseurs et musiciens), ces derniers ont trouvé que le niveau de fin de stage était bon... On pourra donc continuer l'an prochain !

MARCEL LE MOAL À L'HONNEUR

Le 3 décembre 2014, Marcel le MOAL a reçu à SAINT BRIEUC la médaille de bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif. Cette distinction lui a été remise par le préfet et M. FÉMINIA.

Marcel est très engagé auprès du football Maël - Carhaisien depuis de nombreuses années. Il est né le 15 janvier 1947 et a joué à l'USMC jusqu'en 1966.

Après l'armée, en 1967, il a commencé à jouer à Rostrenen à L'AGR. Quelques années plus tard, il devient bénévole à Maël-Carhaix, puis trésorier adjoint avec Armand LALLAURET de 1997 à 1998. Il est secrétaire depuis l'année 2000, mais également :

- membre du comité de Direction du District des Côtes d'Armor depuis 2002
- responsable du bassin du Kreiz Breizh depuis 2002
- délégué des seniors de l'USMC.

Nous lui adressons nos plus vives félicitations !